



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **15 juin 2009**

Délibération n° 2009-0796

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Budgets communautaires - Affectation des résultats de l'exercice 2008 et budget supplémentaire 2009

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Rapporteur : Monsieur Darne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 JUIN 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 16 JUIN 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Benekadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Desseigne), Mmes Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Besson (pouvoir à M. Touleron), M. Barge (pouvoir à M. Assi), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Sécheresse), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mmes Baume (pouvoir à M. Coste), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), MM. Chabert, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Mme Dagorne (pouvoir à M. Gignoux), MM. Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Guimet (pouvoir à M. Léonard), Justet (pouvoir à M. Goux), Mmes Pesson (pouvoir à M. Kimelfeld), Pierron (pouvoir à M. Lévêque), M. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Corazzol), M. Vurpas (pouvoir à M. Uhlrich), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : Mmes Peytavin, Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Ferraro, Galliano, Genin, Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, M. Louis, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Réale, Serres.

Séance publique du 15 juin 2009

Délibération n° 2009-0796

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Budgets communautaires - Affectation des résultats de l'exercice 2008 et budget supplémentaire 2009**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 mai 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Chaque année, les comptes de résultats des budgets communautaires, les propositions pour leur affectation et les budgets supplémentaires qui en découlent, sont soumis au vote du Conseil.

Budget principal - affectation du résultat de fonctionnement 2008 et budget supplémentaire 2009

Le résultat de la section de fonctionnement du budget principal de la Communauté urbaine, constaté au compte administratif 2008, présenté par délibération séparée, s'élève à 181 818 956,09 € à la clôture 2008. Compte tenu du report de dépenses de 39 087 594,29 € et du report de recettes de 932 274,60 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 143 663 636,40 €.

En investissement, l'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, cette section enregistre un déficit de clôture de 140 207 278,35 €. Suite à la modification de la nomenclature M 14 au 1er janvier 2006, les intérêts courus non échus (ICNE) sont devenus semi-budgétaires. Il convient de corriger les soldes des contrepassations passées avant cette date, conformément aux rectifications apportées par le trésorier de la Communauté urbaine dans le compte de gestion 2008, à hauteur de - 1 390 875,39 €. Le résultat corrigé ramène le déficit d'investissement à 138 816 402,96 €.

Il est proposé d'affecter 138 816 402,96 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 106 800 excédent de fonctionnement capitalisé du budget principal. Le solde du résultat cumulé de fonctionnement reste à 4 847 233,44 €, montant qui sera inscrit sur une ligne de dépenses imprévues afin de faciliter son utilisation par décision modificative au cours de l'exercice 2009, si nécessaire.

Le budget supplémentaire 2009 du budget principal est ainsi arrêté à la somme de 183,248 M€.

Budget supplémentaire 2009 - budget principal - synthèse - tableau n° 1

Budget principal	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
<i>total</i>	183 247 898,84	183 247 898,84
<i>investissement</i>	139 313 071,11	139 313 071,11
reports	0,00	0,00
avance à recouvrer		496 668,15
dépenses imprévues	496 668,15	

déficit reporté	140 207 278,35	
correction ICNE antérieurs à 2006	- 1 390 875,39	
affectation à l'investissement		138 816 402,96
<i>fonctionnement</i>	43 934 827,73	43 934 827,73
reports	39 087 594,29	932 274,60
dépenses imprévues	4 847 233,44	
excédent reporté		43 002 553,13

Budget annexe des eaux - affectation du résultat de fonctionnement 2008 et budget supplémentaire 2009

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe des eaux, constaté au compte administratif 2008, présenté par délibération séparée, s'élève à 6 434 382,81 € à la clôture 2008. Compte tenu des reports de dépenses de 772 379,63 € et de recettes de 130 176,20 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 5 792 179,38 €.

En investissement, l'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, cette section enregistre un déficit de clôture de 4 268 283,24 €. Suite à la modification de la nomenclature M 49 au 1er janvier 2008, les ICNE sont devenus semi-budgétaires. Il convient de corriger les soldes des contrepassations passées avant cette date, conformément aux rectifications apportées par le trésorier de la Communauté urbaine dans le compte de gestion 2008, à hauteur de - 24 249,35 €. Le résultat corrigé ramène le déficit d'investissement à 4 244 033,89 €.

Il est proposé d'affecter 4 244 033,89 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 106 880 réserves diverses. Le solde du résultat cumulé de fonctionnement ressort à 1 548 145,49 €, montant qui sera inscrit sur une ligne de dépenses imprévues afin de faciliter son utilisation par décision modificative au cours de l'exercice 2009, si nécessaire.

Le budget supplémentaire 2009 du budget annexe des eaux est ainsi arrêté à la somme de 6,564 M€.

Budget supplémentaire 2009 - budget annexe des eaux - synthèse - tableau n° 2

Budget annexe des eaux	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
<i>total</i>	6 564 559,01	6 564 559,01
<i>investissement</i>	4 244 033,89	4 244 033,89
reports	0,00	0,00
dépenses imprévues	0,00	
déficit reporté	4 268 283,24	
correction ICNE antérieurs à 2008	- 24 249,35	
affectation à l'investissement		4 244 033,89
<i>fonctionnement</i>	2 320 525,12	2 320 525,12
reports	772 379,63	130 176,20
dépenses imprévues	1 548 145,49	
excédent reporté		2 190 348,92

Budget annexe de l'assainissement - affectation du résultat de fonctionnement 2008 et budget supplémentaire 2009

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement, constaté au compte administratif 2007, présenté par délibération séparée, s'élève à 25 044 961,24 € à la clôture 2008. Compte tenu du report de dépenses de 2 937 292,15 € et du report de recettes de 1 011 000,00 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 23 118 669,09 €.

En investissement, l'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, cette section enregistre un déficit de clôture de 22 969 428,67 €. Suite à la modification de la nomenclature M 49 au 1er janvier 2008, les ICNE sont devenus semi-budgétaires. Il convient de corriger les soldes des contrepassations passées avant cette date, conformément aux rectifications apportées par le trésorier de la Communauté urbaine dans le compte de gestion 2008, à hauteur de + 243 536,08 €. Le résultat corrigé porte le déficit d'investissement à 23 212 964,75 €.

Il est proposé d'affecter 23 212 964,75 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 106 880 réserves diverses, pour 23 175 454,56 € et au compte 106 400 provisions réglementées ; pour 37 510,19 €, au titre des plus-values, réalisées en 2008, sur des cessions d'actifs. Le solde négatif du résultat cumulé de fonctionnement de 94 295,66 € est couvert par une diminution des crédits ouverts au budget primitif 2009 à hauteur de 78 362,00 € sur les dépenses imprévues et 15 933,66 € sur les charges de gestion courante.

Le budget supplémentaire 2009 du budget annexe de l'assainissement est ainsi arrêté à la somme de 26,056 M€.

Budget supplémentaire 2009 - budget annexe de l'assainissement - synthèse - tableau n° 3

Budget annexe de l'assainissement	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
<i>total</i>	26 055 961,24	26 055 961,24
<i>investissement</i>	23 212 964,75	23 212 964,75
reports	0,00	0,00
dépenses imprévues	0,00	
déficit reporté	22 969 428,67	
correction ICNE antérieurs à 2008	243 536,08	
affectation à l'investissement		23 212 964,75
<i>fonctionnement</i>	2 842 996,49	2 842 996,49
reports	2 937 292,42	1 011 000,00
dépenses imprévues	- 78 362,00	
charges de gestion courante	- 15 933,66	
excédent reporté		1 831 996,49

Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - affectation du résultat de fonctionnement 2008 et budget supplémentaire 2009

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe, constaté au compte administratif 2008, présenté par délibération séparée, s'élève à - 70 000,00 € à la clôture 2008. Compte tenu du report de recettes de 70 000,00 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 0,00 €.

La section d'investissement est excédentaire à la clôture 2008 de 496 668,15 €. Il est donc proposé d'affecter cette somme au remboursement partiel des avances antérieures du budget principal.

Le budget supplémentaire 2009 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe est arrêté à la somme de 0,566 M€.

Budget supplémentaire 2009 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - synthèse - tableau n°4

Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
<i>total</i>	566 668,15	566 668,15
<i>investissement</i>	496 668,15	496 668,15
reports	0,00	0,00
remboursement avances du budget principal	496 668,15	
dépenses imprévues	0,00	
excédent reporté	0,00	496 668,15
affectation à l'investissement		0,00
<i>fonctionnement</i>	70 000,00	70 000,00
reports	0,00	70 000,00
dépenses imprévues	0,00	
déficit reporté	70 000,00	

Budget annexe du restaurant communautaire - affectation du résultat de fonctionnement 2008 et budget supplémentaire 2009

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe du restaurant communautaire, constaté au compte administratif 2008 présenté par délibération séparée, s'élève à 69 220,90 € à la clôture 2008. Compte tenu du report de dépenses pour 69 220,90 €, le résultat cumulé est nul.

Le résultat de la section d'investissement, à la clôture 2008, est de 0,00 €.

Le budget supplémentaire 2009 du budget annexe du restaurant communautaire est arrêté à la somme de 0,069 M€.

Budget supplémentaire 2009 - budget annexe du restaurant communautaire - synthèse - tableau n° 5

Budget annexe du restaurant	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
<i>total</i>	69 220,90	69 220,90
<i>investissement</i>	0,00	0,00
reports	0,00	0,00
dépenses imprévues	0,00	
déficit reporté	0,00	
affectation à l'investissement		0,00
<i>fonctionnement</i>	69 220,90	69 220,90
reports	69 220,90	0,00
dépenses imprévues	0,00	
excédent reporté		69 220,90

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Reporte les résultats antérieurs, conformément aux écritures du comptable public :

- en excédent de fonctionnement :

- . 181 818 956,09 € pour le budget principal,
- . 6 434 382,81 € pour le budget annexe des eaux,
- . 25 044 961,24 € pour le budget annexe de l'assainissement,
- . 69 220,90 € pour le budget annexe du restaurant communautaire ;

- en déficit de fonctionnement :

- . 70 000,00 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe ;

- en excédent d'investissement :

- . 496 668,15 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe,
- . 0,00 € pour le budget annexe du restaurant communautaire ;

- en déficit d'investissement, après corrections des soldes des ICNE antérieurs à 2006 pour le budget principal et à 2008 pour les budgets des eaux et de l'assainissement, conformément aux rectifications apportées par le trésorier principal de la Communauté urbaine au compte de gestion 2008 :

- . 138 816 402,96 € pour le budget principal,
- . 4 244 033,89 € pour le budget annexe des eaux,
- . 23 212 964,75 € pour le budget annexe de l'assainissement ;

2° - Affecte :

a) 138 816 402,96 € sur les 181 818 956,09 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget principal, à la résorption du déficit d'investissement constaté au compte administratif 2008,

b) 4 244 033,89 € sur les 6 434 382,81 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe des eaux, à la résorption du déficit d'investissement constaté au compte administratif 2008,

c) 23 212 964,75 € sur les 25 044 961,24 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement, d'une part, à la résorption du déficit d'investissement, constaté au compte administratif 2008, pour un montant de 23 175 454,56 € et d'autre part, à la constatation des plus-values réalisées sur les cessions d'actifs, pour 37 510,19 €,

d) 4 827 233,44 € pour le budget principal et 1 548 145,49 € pour le budget annexe des eaux sur les lignes de dépenses imprévues de fonctionnement correspondant à chacun des budgets,

e) 496 668,15 € du résultat excédentaire du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe au remboursement de l'avance du budget principal, permettant une dotation complémentaire en dépenses imprévues à due concurrence,

f) - 78 362,00 € sur les dépenses imprévues et - 15 933,66 € sur les charges de gestion courante sur les crédits ouverts au budget primitif 2009 du budget annexe de l'assainissement.

3° - Approuve le budget supplémentaire pour 2009 arrêté en conséquence à la somme de :

- . 183 247 898,84 € pour le budget principal,
- . 6 564 559,01 € pour le budget annexe des eaux,
- . 26 055 961,24 € pour le budget annexe de l'assainissement,
- . 566 668,15 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe,
- . 69 220,90 € pour le budget annexe du restaurant communautaire.

4° - Précise qu'à l'égard du comptable public, cette approbation porte sur les montants à l'échelon du chapitre dans chacune des sections, le budget principal, le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe et le budget annexe du restaurant communautaire étant votés selon la nomenclature budgétaire M 14 par nature, les budgets annexes des eaux et de l'assainissement étant votés selon la nomenclature budgétaire M 49.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 juin 2009.